



Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine

99-1 | 2011

Processus de migration dans les régions de montagne, et en particulier dans les Alpes

Les migrations inter-communales en Suisse: un "effet-montagne" ?

Martin Camenisch et Bernard Debarbieux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rga/1360>

DOI : 10.4000/rga.1360

ISSN : 1760-7426

Éditeur

Association pour la diffusion de la recherche alpine

Référence électronique

Martin Camenisch et Bernard Debarbieux, « Les migrations inter-communales en Suisse: un "effet-montagne" ? », *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research* [En ligne], 99-1 | 2011, mis en ligne le 03 mai 2011, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rga/1360> ; DOI : 10.4000/rga.1360

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.



La *Revue de Géographie Alpine* est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les migrations inter-communales en Suisse: un "effet-montagne" ?

Martin Camenisch et Bernard Debarbieux

- 1 Les migrations résidentielles dans les régions de montagne ont fait l'objet d'une intense production académique depuis plus d'un demi-siècle. C'est particulièrement vrai pour les Alpes en général, et les Alpes suisses en particulier. Ces recherches ont notamment permis de prendre la mesure de quelques types de migrations particulièrement importants: l'exode rural qui conduit les populations des villages de montagne à gagner les villes alpines et, plus encore, les villes, souvent plus grandes, situées en périphérie des Alpes et du Jura (Batzing, 2003 et Schuler et al., 2006, par exemple); le phénomène d'émigration des jeunes diplômés, dit de *brain-drain*, qui touche en Suisse l'ensemble des cantons alpins et jurassiens (Egger et al, 2003); l'immigration de travail qui a accompagné la réalisation des chantiers ferroviaires, hydroélectriques et touristiques du siècle passé, puis la montée en puissance des stations touristiques (Fontaine, 2005 par exemple); la péri-urbanisation et l'accroissement des migrations pendulaires autour des métropoles péri-alpines, principalement Zurich, Berne ou Lausanne pour ce qui concerne la Suisse (Frick, 2004; Perlik, 1999, 2003; Torricelli, 2001; Hornung et Rötliberger, 2005). Ces phénomènes sont aujourd'hui bien connus et les chercheurs disposent d'instruments globalement satisfaisants pour en rendre compte.
- 2 Toutefois, malgré ces acquis, la question des migrations résidentielles semble loin d'être couverte et ce pour deux types de raisons. D'une part, des types de migrations longtemps marginales prennent de l'importance depuis quelques décennies. C'est notamment le cas des migrations dites d'aménités, appellation qui circonscrit l'immigration de populations souvent inactives à la recherche d'environnements, de paysages et de services de qualité. Ce phénomène, qui commence à être étudié dans les montagnes d'Amérique du nord et du Royaume-Uni (Moss, 2006; Price et al., 1997), l'est encore très peu dans les Alpes. C'est aussi le cas de migrations résidentielles de portée internationale qui voient s'installer dans les Alpes des actifs de nationalité étrangère, souvent anglaise, venus travailler sur place, dans le tourisme généralement, ou venus travailler à domicile, au moins une partie

du temps, en comptant sur l'effondrement des prix et l'augmentation de l'offre du transport aérien.

- 3 D'autre part, le phénomène des migrations résidentielles semble mériter un complément d'analyse en élargissant l'éventail des questions posées. En effet si l'attention des scientifiques a longtemps privilégié une approche par les lieux (les communes de départ, les communes d'arrivée, le couplage entre communes de travail et communes de résidence) et les activités associées, une nouvelle génération de travaux invite à adopter une approche par les individus. Une série de publications récentes consacrées aux espaces dits périurbains (Cailly, 2007; Sencébé, 2007; Rougé, 2005) a ouvert cette voie; elles montrent de façon assez convaincante que les choix opérés par les nouveaux habitants de ce type d'espaces méritent d'être analysés pour ce qu'ils sont: des décisions rationnelles fondées sur une appréciation de la qualité des lieux et des localisations et une prise en compte de l'idéal de vie et des marges de manœuvre financière de chacun. En particulier, certains auteurs ont bien montré que la qualification géographique des lieux par les migrants eux-mêmes, souvent très différente de celle des experts et des administrations, méritait d'être analysée pour cerner leurs motivations. Ainsi Bigot et Hatchuel (2002) ont bien montré qu'une proportion importante des habitants venus s'installer dans les communes situées juste en deçà de ce que l'Institut français de statistique appellent les "aires urbaines" avaient le sentiment de vivre à la campagne.
- 4 C'est dans ce contexte qu'un projet de recherche baptisé "Habiter (un temps) la montagne suisse", financé par le Fonds National (Suisse) de la Recherche Scientifique (numéro: 100013-122384), a été lancé en 2009. Il se propose d'étudier les trajectoires résidentielles en Suisse du point de vue des catégories de lieux et d'espace invoquées pour en rendre compte. Ce projet vise en particulier à comprendre dans quelle mesure des catégories génériques comme la ville, la campagne, la montagne, utilisées aussi bien par des spécialistes que par les migrants eux-mêmes, permettent de rendre compte des mobilités et des trajectoires résidentielles.
- 5 Cet article présente une première série de résultats de cette recherche, ceux qui portent sur la mesure du phénomène migratoire en Suisse notamment quand on le rapporte à ces catégories de lieux telles qu'elles sont définies par l'administration fédérale. Il discute en particulier de l'existence d'un "effet montagne" dans ces migrations. Il s'appuie principalement sur les données de l'Office Fédéral de la Statistique (OFS) et celles du Panel Suisse des Ménages (ou Swiss Household Panel, SHP), qui seront présentés l'un et l'autre dans le corps de l'article. Les résultats de cette recherche qui portent sur les catégories utilisées par les migrants eux-mêmes pour décrire et justifier leurs trajectoires feront l'objet d'une publication ultérieure.

L'intensité des migrations intercommunales : communes « chaudes » et communes « froides »

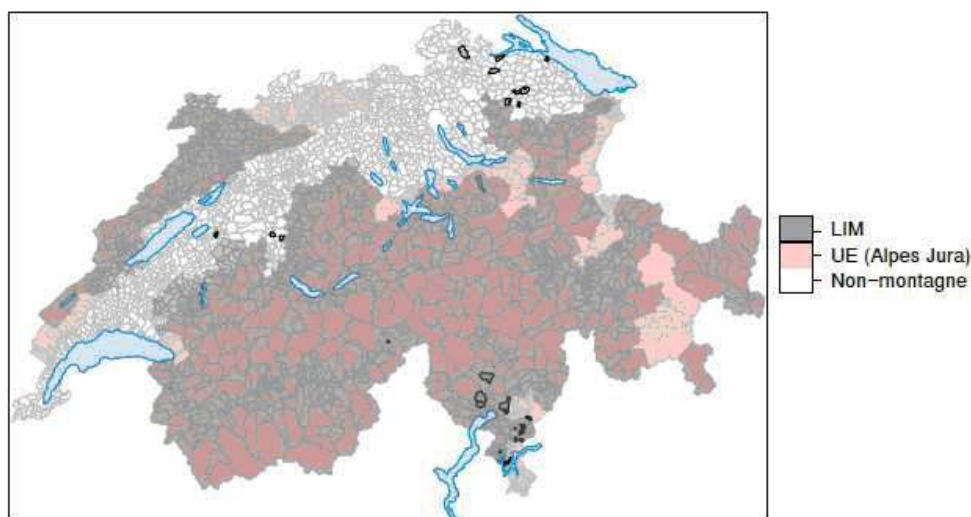
- 6 La mesure du phénomène migratoire réalisée dans le cadre de cette recherche s'est voulue proche et complémentaire des analyses existantes. Elle a adopté une approche par commune et s'est appuyée sur les données du recensement fédéral de la population (OFS) pour la période 1990-2008. Par contre, elle a simplifié la typologie des communes suisses adoptée par l'OFS (Schuler et al., 2005) pour l'adapter au plan de recherche du projet. Elle n'a retenu que trois catégories de communes sur les 9 de l'OFS: villes et agglomérations,

communes touristiques et communes autres que l'on proposera par souci de simplicité de qualifier de "rurales" bien que ce terme ne soit pas utilisé ici conformément à la typologie officielle. Par ailleurs, elle a introduit une catégorie en usage au sein de l'administration fédérale, mais ignorée par l'OFS: celle des communes de montagne.

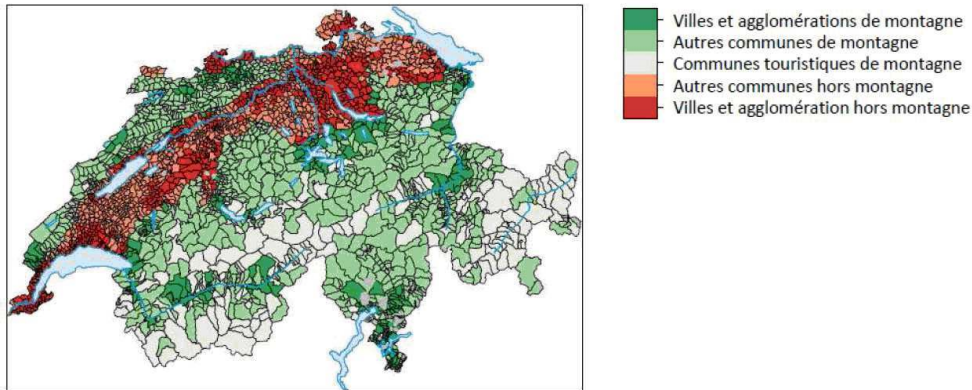
Note méthodologique sur les catégories employées

- 7 La catégorie des agglomérations retenue ici correspond à des entités de plus de 20.000 habitants et englobe les villes centres et les communes adjacentes qui respectent des critères socio-démographiques, de pendularité vers le centre et de continuité du bâti et d'autres critères (Schuler et al., 2005). Les cinq villes isolées (communes de plus de 10'000 habitant qui ne forment pas d'agglomération) ont été ajoutées à cette catégorie.
- 8 La catégorie montagne correspond aux communes identifiées comme telles par l'étude conduite pour la Commission Européenne (2004). Cette définition n'a pas de valeur administrative. Toutefois elle a été jugée préférable à celle de la Loi sur les Investissements en Montagne (1975) qui laissait de côté quelques communes, notamment en Engadine, le Prätigau et le Jura vaudois et bâlois, et qui débordait des régions de fort relief, notamment dans certains secteurs du Plateau suisse. Toutes les communes qui ne font pas partie de cette zone de montagne telle que définie par la Commission Européenne seront dites ici "communes du Plateau", cette appellation ayant été consacrée par l'usage pour désigner la partie de la Suisse, très urbanisée, située entre les Alpes et le Jura.
- 9 À l'intérieur de la zone de montagne, un dernier critère a permis d'isoler un ensemble de "communes touristiques". Cet ensemble regroupe deux catégories identifiées par l'OFS selon des critères de nuitées par habitant, à condition que les communes ne relèvent pas de la catégorie villes et agglomérations métropolitaines.
- 10 Les analyses de la migration intercommunale se basent sur les données annuelles agrégées des communes suisses de l'OFS.

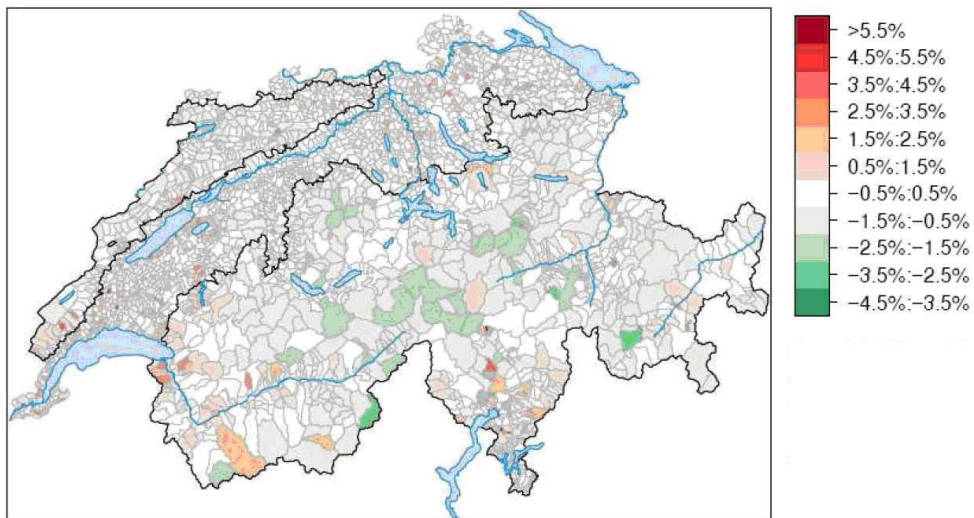
Carte 1 : la zone de montagne utilisée comparée à la définition de la LIM



Carte 2 : les 5 types de communes utilisés



Carte 3 : le taux de solde migratoire des communes suisses (moyenne annuelle 1990-2008)



- 11 La carte du taux annuel moyen du solde migratoire (carte 3), peu contrastée, conforte les analyses existantes. Les communes du Plateau (l'axe Lac Léman - Lac de Constance, via Berne et Zurich) ont presque toutes un solde migratoire positif sur l'ensemble de la période. Elles ont presque toutes aussi un taux de solde migratoire supérieur à la moyenne des communes suisses (0,7%). Cette région est donc attractive dans son entier et dans ses parties.
- 12 Par contre, les communes de la zone montagne, situées au nord-ouest (Jura) et au sud-est (Alpes) de ce Plateau ont des comportements démographiques très contrastés. On y trouve quelques unes des communes qui présentent les taux les plus élevés de Suisse: Bas Valais, Chablais vaudois et valaisan, Tessin, val de Bagnes, District de Nyon, communes situées entre les lacs de Zoug et Zurich, etc. On y trouve aussi la quasi-totalité des communes qui ont un taux inférieur à la moyenne suisse, et toutes les communes qui ont un solde négatif; ces communes se trouvent principalement dans le Haut-Valais, la région du Gothard, le sud-ouest des Grisons, la région d'Entlebuch, le Jura et le Jura neuchâtelois.
- 13 Si ces observations ont déjà été faites dans plusieurs publications récentes, il n'en est pas de même de celles qui suivent et qui portent sur les taux d'immigration et d'émigration

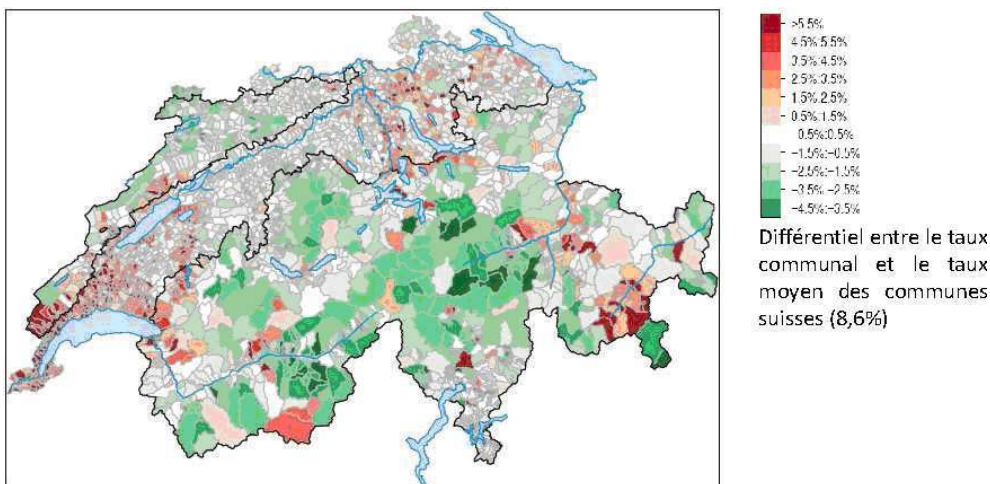
communaux. La confrontation de ces deux cartes (cartes 4 et 5) et leur comparaison avec la carte 3 permettent de formuler les observations suivantes:

Les communes qui présentent les taux d'immigration les plus forts (carte 4) sont généralement celles qui ont les taux d'émigration les plus importants (carte 5), mais aussi celles qui ont un taux migratoire supérieur à la moyenne suisse: bassin lémanique, grande région zurichoise, communes jurassiennes du district de Nyon et de la région de Neuchâtel, communes alpines situées entre les lacs de Zoug et de Zurich. On peut résumer cet état de fait en disant que les communes urbaines et périurbaines, situées en montagne ou sur le Plateau, sont caractérisées par un très fort "turn-over" de leur population. Pour faire image, on parlera ici de communes "chaudes", la métaphore de la chaleur donnant l'idée d'une très forte mobilité résidentielle de leur population.

Les principales communes touristiques des Alpes présentent une caractéristique globalement comparable, quoique plus contrastée. Certaines, comme les principales communes touristiques des Grisons (région d'Arosa, Haute Engadine, etc.), mais aussi Zermatt, présentent un turn-over exceptionnellement élevé et un solde migratoire proche de zéro. D'autres affichent également une forte mobilité résidentielle, mais avec un taux d'immigration nettement supérieur à leur taux d'émigration: c'est le cas des principales communes touristiques du Valais romand, comme Bagnes (Verbier) et le plateau de Crans-Montana, et du Chablais vaudois et valaisans.

Les communes de montagne qui présentent des taux de solde migratoire inférieurs à la moyenne suisse sont aussi celles pour lesquelles le turn-over résidentiel est très faible. Le taux d'émigration y est même sensiblement plus faible que pour la moyenne des communes suisses. Leur relative faiblesse démographique tient donc moins à l'importance des flux d'émigration qu'à la maigreur des flux d'immigration. On propose de parler ici de communes "froides". Elles se trouvent rassemblées au cœur des Alpes suisses, dans cette région que l'on a proposé de baptiser "la friche alpine" (Diener et al., 2006), la région du Gothard, l'ouest des Grisons, le Haut-Valais, etc.) mais aussi dans la région d'Entlebuch, les Alpes fribourgeoises et le centre et l'ouest du Jura.

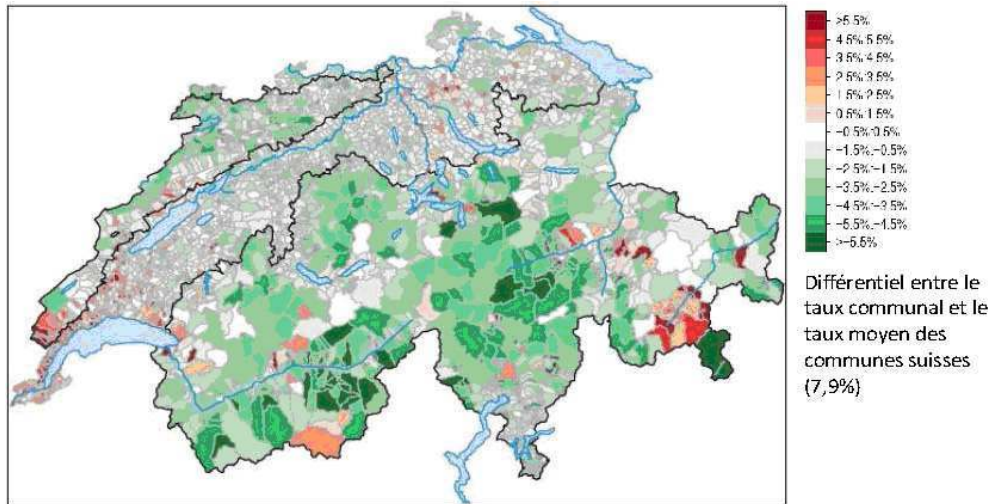
Carte 4 : le taux d'immigration des communes suisses (moyenne annuelle 1990-2008)



- 14 La comparaison de ces trois cartes montre, s'il en était besoin, que les soldes migratoires ne donnent qu'une image très partielle de l'importance des flux de personnes. Elle montre surtout que les soldes migratoires sont d'autant plus forts que les mouvements

entrants et sortants sont forts (communes "chaudes") et qu'ils sont d'autant plus négatifs que les mouvements entrants et sortants sont faibles (communes "froides").

Carte 5 : le taux d'émigration des communes suisses (moyenne annuelle 1990-2008)



	Suisse	Montagne			Plateau	
Types de communes		Communes touristiques	Villes et agglomérations ¹	Communes rurales	Villes et aggllos	Communes rurales
Nombre de communes	2715	157	318	879	595	766
Population au 31-12-2008	7 504 756	242.707	1.344.342	965.772	4.093.237	858.698
Solde migratoire (taux annuel moyen 1990-2008)	0,8%	0.5%	1.1%	0.4%	1.0%	0.8%
Immigration (taux annuel moyen 1990-2008)	8,6%	8.3%	9.1%	6.9%	10.4%	9.0%
émigration (taux annuel moyen 1990-2008)	7,9%	7.8%	8.0%	6.5%	9.4%	8.2%

- 15 Ces observations sont confirmées par la comparaison systématique des comportements migratoires des communes selon qu'elles sont classées ou non en zone de montagne, et selon qu'elles sont classées comme communes urbaines et d'agglomération (voir encadré plus haut), comme communes touristiques ou comme communes rurales. Si les contrastes entre catégories sont moins marqués que ceux observés juste avant entre communes aux comportements extrêmes, il ressort clairement que les communes urbaines se caractérisent par une plus forte mobilité migratoire de leurs habitants (communes chaudes) que les communes qui sont ni urbaines, ni touristiques (communes froides). Par ailleurs, les communes du Plateau sont en moyenne plus "chaudes" que les communes de la zone de montagne.

Origine-Destination des migrations intercommunales

- 16 Dans un second temps de ce travail, les migrations résidentielles sont rapportées aux couples de communes d'origine et de destination. Pour procéder à cette analyse et en prévision des travaux futurs sur les trajectoires individuelles, une seconde source de données a été utilisée¹. Il s'agit du Panel Suisse des Ménages (ou Swiss Household Panel, SHP) qui permet de bénéficier d'un suivi individuel longitudinal de la mobilité résidentielle. Le SHP est une enquête annuelle conduite depuis 1999 auprès de plusieurs milliers de personnes sélectionnées sur des critères de représentativité complexes.

Note méthodologique sur le Panel Suisse des Ménages (SHP) et le suivi des migrations résidentielles

- 17 Le Panel Suisse des Ménages, fondé en 1998, est une enquête longitudinale menée chaque année auprès de 5'000 ménages sélectionnés en 1999. Au départ, plus de 8'000 individus ont participé à l'enquête, leur nombre diminuant ensuite logiquement au cours des années. Les entretiens sont menés par téléphone et plusieurs domaines de la vie sociale sont investigués (éducation, situations professionnelle, habitat, mobilité, santé, opinion politiques etc). L'échantillonnage représentatif des ménages suisses se base sur l'annuaire téléphonique (Budowsky et al., 1998).

Tableau 2 : Nombre d'individus et de ménages présents dans le SHP

<i>Années de présence dans le SHP</i>	<i>Nombre de personnes concernées</i>	<i>Personnes*années</i>
2	2419	2419
3	2106	4212
4	3261	9783
5	985	3940
6	773	3865
7	722	4332

8	368	2576
9	3132	25056
total	13766	56183

Le tableau 2 indique le nombre de personnes qui sont présentes durant deux vagues consécutives sachant que cette condition est nécessaire pour le questionnement sur le changement de la commune de résidence. L'analyse débute avec les personnes ayant répondu en 1999 et en 2000 qui représentent 8384 individus de plus de 18 ans qui habitent dans 4531 ménages différents. Ce nombre diminue les vagues suivantes par un effet d'attrition jusqu'en 2004. A cette date, un nouvel échantillon a été ajouté afin de compenser l'attrition et de « rajeunir » le panel. Au total 13766 personnes ont fait partie de l'échantillon du SPH au moins deux années consécutives.

L'intérêt du SPH pour l'analyse des déménagements et des choix résidentiels est qu'elle permet d'adopter une approche par l'individu. Bien que le choix résidentiel représente souvent une décision collective suite à une négociation au sein d'un ménage, l'analyse individuelle se justifie particulièrement pour les personnes qui quittent un foyer pour participer à un autre ménage.

Tableau 3 : nombre de changements de commune de résidence possible au sein du SHP

Commune d'habitation initiale	Commune de destination	Plateau		Zone de montagne			Total	
		Villes et agglomérations	Régions rurales	Touristique	Ville et agglomération	Régions rurales	Nombre de déménagements	%
Plateau	Villes et agglomérations	87.1%	6.1%	0.3%	4.1%	2.4%	2094	56.1%
	Régions rurales	28.9%	62.6%	0.7%	2.5%	5.3%	436	11.7%
Montagne	Communes touristiques	8.6%	6.5%	59.1%	23.7%	2.2%	93	2.5%
	Ville et agglomération	9.4%	1.8%	1.8%	81.9%	5.1%	651	17.4%
	Régions rurales	12.4%	6.3%	2.0%	6.3%	73.0%	460	12.3%

- 18 Afin de prendre en compte toutes les possibilités de déménagement intercommunal des individus pris en compte dans l'étude, les données sont agrégées en un fichier personnes*années. Ce fichier est composé de 56183 personnes*années. Cette valeur signifie que pour l'ensemble des données disponibles dans le SHP, il existe 56183 possibilités de changement de commune de résidence sur une période annuelle.
- 19 Durant la période d'observation (1999-2007), 3734 changements de communes ont été recensés au sein du SHP. Ils ont concerné 2924 des 13766 personnes prises en compte dans cette recherche, certains des enquêtés ayant vécu plusieurs fois cet événement durant la période d'observation. Chaque année, une moyenne de 6.6% de la population a changé de commune de résidence et, sur l'ensemble de la période d'observation, 20.1% des individus participant à l'enquête ont vécu au moins une fois cet événement. Cette proportion de 6,6% est légèrement inférieure à la moyenne suisse telle qu'observée dans le recensement de la population (voir plus haut). On peut expliquer cette différence par la probable propension des personnes suivies dans le SPH à quitter l'échantillon au moment d'un déménagement en ne veillant pas à transmettre leurs nouvelles coordonnées. Toutefois la proportion d'attrition liée à l'impossibilité de contacter un ménage reste marginale

(10.5%). Ainsi, on peut exclure un biais important, d'autant plus que rien n'indique que parmi les personnes qui déménagent, les « inatteignables » ne sont pas aléatoires.

- 20 En rapportant les communes d'origine et de destination des migrants du SHP à la typologie utilisée dans cet article, on peut prendre la mesure du changement d'environnement géographique qui accompagne ces déménagements (tableau 4). Les valeurs présentées sur fond gris concernent la proportion de déménagements pour lesquels les personnes mobiles sont restées dans le même type de commune: on constate que la majorité des migrants ne change pas de type de commune. La proportion est particulièrement élevée pour les habitants des villes et agglomérations situées hors zone de montagne: 87.1% des personnes qui ont quitté une commune urbaine ou d'agglomération du Plateau suisse ont emménagé dans une commune comparable, dans la même agglomération ou dans une autre. Les citoyens et habitants des agglomérations en montagne connaissent une stabilité comparable (81.9%). On peut conclure de ces premiers résultats que les citoyens et les habitants des agglomérations qui changent de commune de résidence ont une très forte propension à emménager dans une commune relevant du même type.

Tableau 4 : les migrations résidentielles intercommunales par type de commune concerné

Commune d'habitation initiale	Commune de destination	Plateau		Zone de montagne		
		Villes et agglomérations	Autres régions	Touristique	Villes et agglomérations	Régions rurales
Plateau	Villes et agglomérations		0.6	0.2	0.3	0.2
	Régions rurales	0.6		0.4	0.2	0.4
Zone de montagne	Communes touristique	0.2	0.7		2.0	0.2
	Villes et agglomérations	0.2	0.2	1.1		0.5

- 21 Par contre, une forte minorité des personnes qui quittent une commune touristique (40.9%) ou une commune rurale du Plateau (37,1%) emménagent dans une commune d'un type différent. Les premiers privilégient les agglomérations de la zone de montagne; les seconds immigrer dans les agglomérations tout en restant majoritairement sur le Plateau. Ces deux populations tendent donc à rester en montagne si elles y habitaient déjà, ou à rester en dehors si elles s'y trouvaient déjà.
- 22 Les migrations intercommunales qui entrent ou sortent de la zone de montagne sont donc toujours très minoritaires. Les premières représentent 14,4% du total des migrations intercommunales émises par la zone de montagne; les secondes représentent un peu plus de 7% des migrations émises depuis les communes du Plateau.
- 23 Le type de communes le plus concerné par ce type de mouvement entre montagne et Plateau est celui des communes rurales (ni touristiques, ni d'agglomérations) de montagne: plus de 18% de ceux qui les ont quittées sont sortis de la zone de montagne, 2/3 d'entre eux s'étant installés dans une agglomération du Plateau.
- 24 Hormis ce dernier cas, l'analyse des migrations résidentielles enregistrées dans le SHP semble donc indiquer que les systèmes de migrations de la zone de montagne d'une part, et du Plateau d'autre part, sont largement découplés. Il ne faudrait pas en conclure pour autant qu'il y a là un nécessaire "effet montagne", quelque soit la nature de l'effet en question. En effet, on peut rapprocher cette information de celle fournie par une

recherche récente sur les distances parcourues: on a montré que 90% des migrations en Suisse se font dans un cercle de moins de 55 minutes de trajet motorisé (Carnazzi Weber et Golay, 2005). Le facteur de la distance-temps n'est certainement pas étranger à cette propension des migrations à rester en montagne ou sur le Plateau. Par contre, on ne peut pas raisonnablement incriminer un facteur linguistique, par ailleurs très influent dans la démographie suisse. En effet, les communes de montagne sont indifféremment germanophones et francophones, tout comme les communes du Plateau.

- 25 Comme la taille de la population de la région d'origine et de destination influence les flux de migrations, les taux d'émigration calculés jusqu'à présent ne sont pas complètement satisfaisants car ils prennent uniquement en considération la population migrante de la commune d'origine (proportion du total des migrants d'une catégorie qui vont vers une autre). Afin d'éliminer l'effet de la population de départ et de arrivée, il est souhaitable de calculer ce que Courgeau (1988) appelle un "indice d'intensité de la migration". Courgeau (1988) propose de diviser le nombre de migrants d'une région à une autre par le produit de la population de la région d'origine et celle de destination.

Tableau 5 : Intensité de la migration entre types de communes (cf. Courgeau 1988)

Commune d'habitation initiale		Villes et agglomérations	Autres régions	Touristique	Villes et agglomérations	Autres régions
Plateau	Villes et agglomérations		0.6	0.2	0.3	0.2
	Autres régions	0.6		0.4	0.2	0.4
Zone de montagne	Communes	0.2	0.7		2.0	0.2
	Villes et agglomérations	0.2	0.2	1.1		0.5
	Autres régions	0.2	0.5	1.0	0.4	

- 26 Cette mesure est définie par le nombre de migrants d'une région d'origine vers une région de destination divisé par le produit de population de la région d'origine et de la population de la région de destination. Ce calcul permet de mettre en relation le nombre de migrants par rapport au nombre maximal de migrations possibles entre deux régions.
- 27 Ce tableau permet donc de comparer l'intensité de la migration entre deux catégories de communes prenant en considération les tailles relatives de ces catégories. Pour les communes du Plateau, les intensités de migration les plus fortes sont observées entre les deux types de communes distinguées (0.6 dans chaque sens). Les intensités sont nettement inférieures pour les migrations à destination des communes situées en zone de montagne.
- 28 Quant aux communes de la zone de montagne, les situations sont plus hétérogènes. Les personnes qui quittent les communes touristiques se dirigent principalement vers les agglomérations de montagne (intensité de 2.0) et les régions rurales du Plateau (intensité de 0.7). Tous les autres types de commune présentent une intensité de migrations nettement inférieure. Par contre pour les habitants des villes et des agglomérations montagnardes, l'attractivité des communes rurales de montagne est manifeste; elles affichent une intensité de migration plus importante (1.1 et 0.5) que les communes du Plateau. Pour les habitants des communes rurales de la zone de montagne, l'intensité de migration la plus forte revient aux communes touristiques (1.0) et secondairement aux communes rurales du Plateau (0,5).

- 29 Le calcul des intensités de migration confirme donc l'importance des flux migratoires circonscrits à la zone de montagne d'une part, et au Plateau suisse d'autre part, les communes touristiques et, dans une moindre mesure, les communes rurales de la zone de montagne présentant une légère exception.

Conclusion

- 30 Cet article visait à identifier des caractéristiques de migrations intercommunales dans la Suisse dans son ensemble et dans ses montagnes en particulier. Il parvient aux conclusions suivantes: il existe une forte propension des migrations à rester circonscrites à la zone de montagne d'un côté, au Plateau de l'autre, et dans la catégorie des villes et des agglomérations. En d'autres termes, les migrations intercommunales annuelles, nombreuses, restent souvent "prisonnières" de ces catégories. Toutefois, la zone de montagne présente une série de singularités: mouvements importants de migrations des et vers les stations touristiques, notamment depuis et vers les villes de montagne; maintien d'un exode rural depuis les communes rurales de montagne vers les villes; mobilité significative entre villes de montagne et villes du Plateau.

BIBLIOGRAPHIE

- BATZING W., 2003. – *Die Alpen. Geschichte und Zukunft einer europäischen Kulturlandschaft*. München, Verlag C.H. Beck.
- BIGOT R., HATCHUEL B., 2002. – « L'enquête du CREDOC sur les Français et l'espace rural : synthèse ». In Perrier-Cornet P. (dir.) *Repenser les campagnes*. La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube/Datar.
- BUDOWSKI M ET AL., 1998. – "Aims and Architecture of the Swiss Household Panel". Neuchâtel, Working Paper Swiss Household Panel
- CAILLY L., 2007. – « Capital spatial, stratégies résidentielles et processus d'individualisation ». *Annales de géographie*, 654.
- CARNAZZI S., GOLAY S., 2005. – *Interne Migration in der Schweiz*. Eidgenössische Volkszählung 2000, Zurich, Neuchâtel, Crédit Suisse Economic Research & Bundesamt für Statistik
- COMMISSION EUROPÉENNE, 2004. – *Zones de montagne en Europe : analyse des régions de montagne dans les États membres actuels, les nouveaux États membres et d'autres pays européens*. Stockholm, Nordregio.
- COURGEAU D., 1988. – *Méthodes de mesures de la mobilité spatiale : migrations internes, mobilités temporaires, navettes*. Paris, Ed. de l'Institut national d'études démographiques.
- DODIER R., CAILLY L., 2008. – « La diversité des modes d'habiter des périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre ». In Norois, (à paraître, début 2008).
- DIENER R., HERZOG J., ET AL., 2005. – *La Suisse, un portrait urbain*. Éditions Birkhauser.

- EGGER TH., STALDER U., WENGER A., 2003. – Die Berggebiete verlieren ihre hochqualifizierte Bevölkerung. Bern, Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete SAB.
- FONTAINE L., 2005. – « Montagnes et migrations de travail. Un essai de comparaison globale (XVe-XXe siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 2/2005 (n°52-2), pp. 26-48.
- FRICK R., 2004. – *La pendularité en Suisse*. Neuchâtel, Office Fédéral de Statistique.
- HERVIEU B., VIARD J., 1996. – *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. Marseille, L'Aube.
- HORNUNG D., RÖTHLISBERGER T., 2005. – *Die Bergregionen in der Schweiz*. Neuchâtel, OFS.
- MOSS L.A., 2006. – *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*. Wallingford, CABI Publishing.
- PERLIK M., 1999. – « Processus de périurbanisation dans les Alpes ». *Revue de Géographie Alpine*. Vol. 1, pp. 143-151.
- PERLIK M., 2001. – *Alpenstädte - Zwischen Metropolisierung und neuer Eigenständigkeit*. Bern, Geographisches Institut der Universität Bern, Geographica Bernensia.
- POLLIER A., GAUTHIER J.-A., WIDMER E., 2004. – *Données du questionnaire biographique du Panel Suisse de ménages*. Université de Lausanne, Centre Pavié.
- PRICE M. F., MOSS L. A., WILLIAMS P. W., 1997. – « Tourism and amenity migration ». In B. Messerli et J. D. Ives (dir.). *Mountains of the world: a global priority*. New York, Etats-Unis et Carnforth, Royaume-Uni, Parthenon Publishing Group, pp. 249-280.
- ROUGÉ L., 2005. – « Les nouvelles frontières du périurbain : accession à la propriété en maison individuelle et pratiques résidentielles des ménages toulousains ». In Arlaud S., Jean Y., Royoux D., *Rural-Urbain, Nouveaux liens, nouvelles frontières*, coll. Espace et Territoire, Presses Universitaires de Rennes.
- SCHULER M., DESSEMONTET P., ET AL., 2006. – *Atlas des mutations spatiales de la Suisse*. Office fédéral de la Statistique, Neuchâtel, Verlag Neue Zürcher Zeitung, Zürich.
- SCHULER M., DESSEMONTET P., JOYE D., 2005. – *Les niveaux géographiques de la Suisse*. Neuchâtel, OFS.
- SENCEBÉ Y., 2007. – « Individualisme de repli sécuritaire ou d'ouverture affinitaire. La pluralité des ressorts du périurbain ». *Les annales de la recherche urbaine* n° 102, pp. 59-68.
- TORRICELLI G.-P., 2001. – « Changement structurel et organisation des territoires montagnards : le cas de la Suisse ». *L'Espace Géographique*. Vol. 30, 4, pp. 333-347.

NOTES

1. Le recensement de la population aurait pu être utilisé ici aussi. Toutefois, l'étude des migrations intercommunales ne peut y être conduite que sur des périodes de 5 ans, les personnes interrogées devant déclarer leur commune de résidence au moment de l'enquête et 5 ans plus tôt. Le SHP permet lui un suivi annuel. Par ailleurs, le SHP a été retenu parce qu'il permet un travail d'analyse très fin des motivations et des modalités de cette migration. Cette recherche le conduit actuellement.

RÉSUMÉS

Prolongeant les publications existantes sur les migrations intercommunales en Suisse, l'article focalise son attention sur les comportements différenciés des communes selon les types dont elles relèvent: urbaines, montagnardes, touristiques, rurales, etc. Il repose sur l'utilisation des données du recensement fédéral de la population (1999-2008) et sur celles du Panel Suisse des Ménages. Il parvient à deux conclusions principales: les communes que l'on compare le plus souvent en fonction de leur bilan migratoire, peuvent aussi être utilement différenciées selon qu'elles sont « chaudes » ou « froides » (avec un taux de migration fort ou faible, quelque soit le solde); il existe un "effet montagne" qui signifie ici la propension des migrations à se faire principalement à l'intérieur de la zone de montagne suisse ou à l'intérieur du Plateau suisse.

Eager to go beyond existing publications on intercommunal migrations in Switzerland, this paper focuses on a comparison of behaviors between communes of different types: rural, urban, mountain, touristic, etc. It is based on two sets of data: the Swiss Population Census (1999-2008) and the Swiss Household Panel. The main conclusions of this paper are twofold: first, contrary to the dominant practice which compares communes according to their respective difference between in-migration and out-migration rate, this paper highlights the contrast between "warm" and "cold" communes (comparing the migration rate itself); there is a "mountain factor" which means that most intercommunal migrations occur within the mountain zone, or within the Swiss Plateau.

INDEX

Mots-clés : effet montagne, Exode rural, recensement, Suisse

Keywords : mountain factor, population census, Rural depopulation, Switzerland

AUTEURS

MARTIN CAMENISCH

Université de Genève, Martin.Camenisch@unige.ch

BERNARD DEBARBIEUX

Université de Genève, Bernard.Debarbieux@unige.ch